

## Le groupe APRIL a choisi Hyperlex pour développer un Moteur d'Intelligence Artificielle au service des courtiers

Dans le secteur de l'assurance, l'Intelligence Artificielle (IA) est le plus souvent utilisée pour optimiser des opérations de gestion de back office. APRIL passe le cap du front office et a fait appel à la start-up spécialisée Hyperlex pour contribuer au développement de son Moteur d'Intelligence Artificielle (MIA). Intégré à son parcours de vente, MIA sera notamment l'une des clés de la facilitation de l'expérience client proposée aux courtiers au sein de la Marketplace que le groupe APRIL lancera officiellement en assurance emprunteur auprès de ses courtiers partenaires lors des Journées du Courtage des 17 et 18 septembre prochains.

### Avec MIA, le courtier gagne du temps et fiabilise la saisie des données dans son parcours de vente

En s'appuyant sur la technologie développée par Hyperlex, MIA est capable d'analyser en moins d'une minute des dizaines de pages de documents, pour en extraire les éléments pertinents recherchés. Appliquée au parcours de souscription d'une assurance de prêt, MIA sait lire l'ensemble des documents relatifs au crédit immobilier fournis par les banques, quels que soient leurs formats, et isoler les informations utiles sur le profil du client, son projet immobilier et les exigences spécifiques de sa banque en termes d'assurance. Combinée à une Marketplace dont les offres couvrent une large étendue de besoins, MIA et son extraction automatique des informations pertinentes permet au courtier d'exercer son devoir de conseil éclairé.

*« Dès à présent sur notre Marketplace, MIA est une aide précieuse pour que le courtier puisse rapidement conseiller à son client la solution la mieux adaptée à son besoin. Pour la suite, on imagine même utiliser MIA pour aider le courtier à décrypter les conditions générales des produits d'assurance. Par exemple, certaines offres d'assurance de prêt excluent les pathologies liées au dos. Si votre client est artisan du BTP, il est indispensable que ces pathologies soient couvertes. Parfois impossible à repérer dans des conditions générales de 80 pages, ce type d'informations, ou d'autres comme la couverture des sports à risque, est clé à toutes les étapes : conseiller le client, le couvrir avec une offre adaptée et faciliter l'acceptation de délégations d'assurance par les banques. » - Martin Ruigrok, Directeur de l'Expérience client du groupe APRIL, en charge du développement du programme Marketplace.*

### Hyperlex : une start-up française spécialisée dans la reconnaissance de clauses contractuelles

En matière d'intelligence artificielle, APRIL a choisi de travailler avec des partenaires experts pour se concentrer sur son métier, l'assurance. Après un benchmark pointu, APRIL a retenu Hyperlex en raison de trois atouts majeurs :

- la technologie développée par Hyperlex est entièrement intégrable au sein du parcours client, ce qui permet une expérience client optimale et fluide ;
- grâce à son équipe d'experts data scientists et juristes, Hyperlex s'est adaptée très rapidement aux spécificités de l'assurance emprunteur, en répondant ainsi aux enjeux d'APRIL ;

## CONTACTS PRESSE

### Pour APRIL

Baptiste Romeuf

06 63 80 87 54

[baptiste.romeuf@insign.fr](mailto:baptiste.romeuf@insign.fr)



### Pour Hyperlex

[presse@hyperlex.fr](mailto:presse@hyperlex.fr)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

- Hyperlex est une solution française, un atout pour faire face aux enjeux de conformité naturellement nombreux dans le secteur de l'assurance.

*« Toute l'équipe est très heureuse de participer à ce projet stratégique pour APRIL. L'utilisation de l'IA pour améliorer l'expérience client telle que mise en œuvre dans MIA est une belle innovation pour le secteur. Grâce à MIA, nous démontrons la pertinence de notre produit pour le secteur banque et assurance. C'est aussi une parfaite mise en valeur de la capacité de notre technologie et de notre équipe à s'adapter à chaque cas d'usage client même les plus spécifiques. » Alexandre GRUX, CEO d'Hyperlex*

### À propos du groupe APRIL

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 28 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Ses 3 900 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique) ainsi que des prestations d'assistance pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 997,2 millions d'euros.

### A propos d'Hyperlex

Fondée en septembre 2017 par Alexandre Grux (CEO) et Alexis Agahi (CTO) deux ingénieurs entrepreneurs avec une expérience BtoB, Hyperlex a bouclé au printemps 2018 une première levée de fonds d'un million d'euros auprès de plusieurs business angels français dont Pierre Kosciusko-Morizet et Pierre Krings (Kernel Investissements) et du fonds ISAI. En juin 2019, Hyperlex a annoncé une seconde levée de fonds "Série A" de 4 millions d'euros menée par Elaia suivi par Axeleo Capital et ses investisseurs historiques ISAI Venture et Kernel Investissements. Plus d'informations sur <https://hyperlex.ai> - Twitter : @Hyperlex\_

## CONTACTS PRESSE

### Pour APRIL

Baptiste Romeuf  
06 63 80 87 54  
[baptiste.romeuf@insign.fr](mailto:baptiste.romeuf@insign.fr)



### Pour Hyperlex

[presse@hyperlex.fr](mailto:presse@hyperlex.fr)

